



L'avenir des salarié.e.s du Centre d'Aide Familiale

et les missions assurées par ces professionnel.le.s en suspend...

La situation et le futur de l'association le Centre d'Aide Familiale qui intervient sur les missions confiées par le Conseil Départemental de la Gironde (prévention, protection, PMI), par la Caisse d'Allocation Familiale Gironde (grossesse pathologique, naissance d'un enfant, famille nombreuse, rupture familiale, soins courtes et longues durées) et par la MSA est plus qu'incertain !

À ce jour, le Conseil Départemental et la CAF de la Gironde décident de remettre en cause les missions en amputant le budget 2020 de 300.000 € ce qui a pour conséquence directe le non financement de 6 ETP sur une année qui est déjà écoulée !

Au-delà des emplois de l'association, ce sont bien ces missions de service public assurées auprès des familles accompagnées, fragilisées qui sont remises en cause sur le département de la Gironde. Paradoxe, quand on sait que la crise sanitaire a amplifié en 2020 les besoins des familles du territoire girondin !

Pourtant la politique sociale actuelle du Conseil Départemental de la Gironde a bien pour engagement, comme on peut le lire dans l'édito du Président du CD dans *la lettre S des Solidarités N°1* de novembre dernier :

/// L'ENFANCE, UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR... Nos enfants sont la plus grande richesse et l'avenir de la Gironde... Le Département a fait le choix de l'action pour et avec les enfants, ainsi que l'ensemble des professionnels qui les entourent. ///

Les mots ne suffiront pas pour que cette priorité devienne une réalité !

Ensemble signons pour maintenir et améliorer l'accompagnement des familles et des enfants du département, pour le maintien des emplois, pour la pérennité des missions de service public et de l'association du Centre d'Aide Familiale !!!

Lien de la pétition en ligne : <http://chnq.it/Cy7HS545qV>

